focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations

PRIX 500 F CFA

Bimensuel togolais d'informations

INTERVIEW ... POLITIQUE SPORT PUB ARTS ANNONCES

N°144 | du 21 Oct au 04 Nov 2015

DOSSIER SANTÉ:

LE TOGO EN GRANDS BESOINS D'INFIRMERIES SCOLAIRES

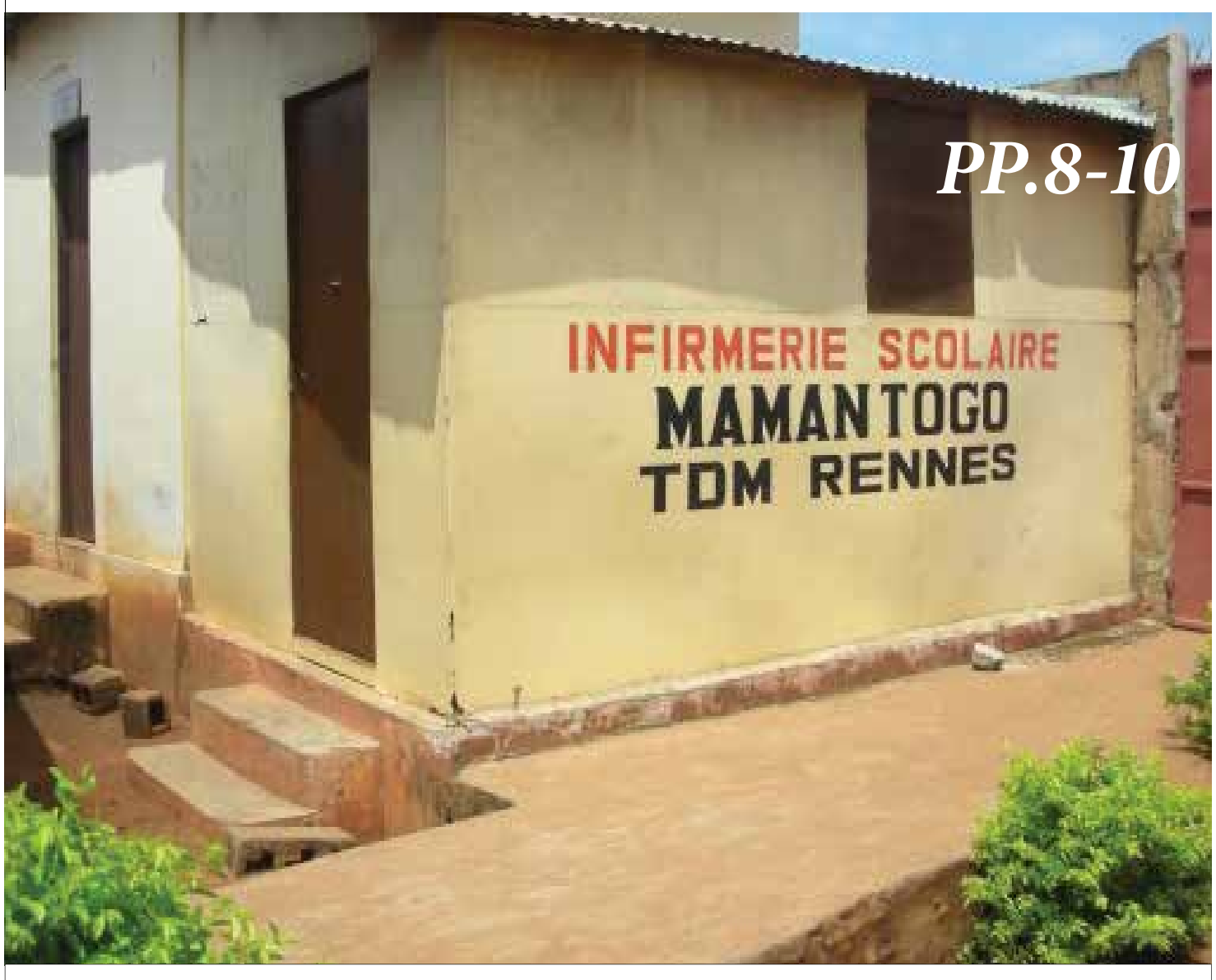

PP.8-10

MOINS DE 30 % DES ETABLISSEMENTS DE PLUS DE 1000 ELEVES EN SONT DOTÉS

Politique

P.2

LE PARTI « TOGO AUTREMENT » POUR FAIRE COMME LES AUTRES ?

Eco/Social

P.11

LOMÉ CARREFOUR DES JEUNES ENTREPRENEURS OUEST AFRICAINS

VIOLENCE DOMESTIQUE

PRES DE 30 % DES FEMMES TOGOLAISES L'ONT SUBIE

Sport

P.14

LOMÉ A ADOPTÉ LE KARTING

Editorial

Infos N°144 | du 21 Oct au 04 Nov 2015

Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

ASSUMER SA FONCTION !

Les députés togolais ont effectué le 06 octobre dernier à Lomé leur rentrée parlementaire pour le compte de la deuxième session ordinaire de l'année 2015–2016. Cette session constitutionnellement prévue pour avoir lieu le premier mardi du dixième mois de l'année, devrait aboutir à l'adoption de la loi de finances exercice 2016 et entre autres, à celle du nouveau code pénal.

Invité comme trois autres présidents de parlements étrangers , le Béninois Adrien HOUNGBEDJI a invité ses collègues togolais à donner à la démocratie son vrai sens. Pour lui, elle est un ensemble des règles et de comportements qui permettent de résoudre les contradictions dans le respect et l'estime de l'autre. Si cet appel à la responsabilité est le bienvenu, il doit s'accompagner de la nécessaire prise de conscience du rôle réel du député qui est au cœur même de tout système dit démocratique.

Ce qui est souvent reproché à nos élus, à juste titre d'ailleurs, est d'avoir transformé le parlement en une simple chambre d'enregistrement et de s'asseoir délibérément et à leur corps consentant, sur leurs envieuses prérogatives : celles de voter les lois, mais surtout de contrôler l'action du gouvernement.

Face à la traditionnelle discipline de groupe qui impose le respect des consignes de vote en dehors des questions de conscience au risque sinon d'en être exclu, le député doit assumer sa fonction. Non pas pour se poser en cerbère ni en contrôleur rigide du gouvernement, mais pour améliorer les textes projetés et faire droit à la bonne gouvernance. Pour protéger les dirigeants eux-mêmes des dérives naturelles et des tendances absolutistes de tout pouvoir non encadré ; mais aussi contribuer au progrès du pays au bénéfice des populations.

Il n'est donc pas soutenable qu'aussi bien de la majorité que de l'opposition peu ou quasiment pas de propositions de lois ne soient introduites, face à la multiplicité et à la complexité des défis auxquels notre pays est confronté sur le plan social sous le signe duquel le mandat présidentiel actuel a été placé, ni sur les plans politique, économique etc. Il n'est pas non plus excusable que les prérogatives d'interpellation des membres du gouvernement, des demandes d'explication, des questions orales ou encore des commissions d'enquête ne soient pas exercées, certes avec responsabilité et discernement, mais dans toute sa plénitude. C'est à cette seule condition que l'assemblée nationale jouira réellement de la noblesse de son statut et transformera l'indifférence dont elle est victime dans l'opinion en une référence parmi les institutions les plus aimées. Cela passe peut être aussi par quelque chose d'à la fois nécessaire et symbolique : enfin un cadre digne de ce nom pour le travail des élus du peuple dont le pouvoir vient selon l'ordre défini dans la Constitution, avant tous les autres. Les parlementaires doivent décider dans les meilleurs délais, de ne plus partager leur site avec des évènements socio culturels ou des amuseurs publics. Toute république a des codes et des symboles qu'il faut respecter non pas pour ceux qui les incarnent mais pour eux-mêmes : le Parlement doit être ainsi sacralisé. Et c'est à ceux qui ont été oints par le suffrage universel d'en ouvrir les portes.

LE PARTI « TOGO AUTREMENT » POUR FAIRE COMME LES AUTRES ?

Ayi d'ALMEIDA

Ils le jurent tous, la main sur le cœur à chaque création d'une nouvelle formation politique : c'est pour apporter une valeur ajoutée à la vie publique et enrichir le débat. Et nécessairement faire les choses différemment. Lancé ce samedi à Kpémé à 25 kms à l'est de Lomé, le parti politique de Fulbert ATTISSO, ne déroge pas à la règle. Son nom est d'ailleurs toute une promesse : « Le Togo autrement. » Mais le scepticisme suscité par ce108è parti politique, est symptomatique de l'opinion des Togolais : moins de quantité, davantage de qualité. Le journaliste-écrivain pourra t-il en relever le défi ?

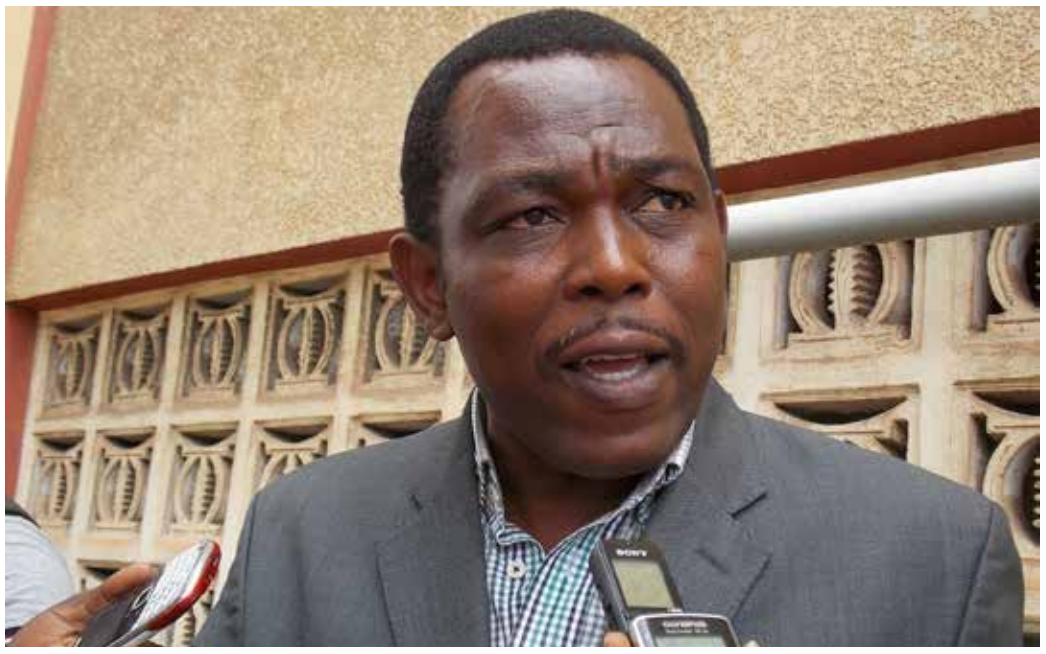

L'ambition de Fulbert ATTISSO est clairement affichée : « être ce parti qui va impulser une nouvelle marche à la classe politique après 25 ans de lutte de l'opposition » a-t-il clamé devant la presse. Résolument positionné dans l'opposition, Togo Autrement définit l'alternance comme un objectif à atteindre. Il veut incarner le médiateur entre les populations et le pouvoir pour la résolution des problèmes auxquels les premiers sont quotidiennement confrontés. Si l'ancien coordonnateur de l'Appel des Patriotes exclue « toute collaboration avec le régime », il indique cependant considérer que ceux d'en face sont avant tout des « adversaires » et non des « ennemis ». « Nous souhaitons déconstruire cette idée que si le pouvoir échoit à d'autres, les gouvernants d'aujourd'hui sont foutus » a-t-il expliqué.

De fait, monsieur ATTISSO appelle l'opposition à taire ses querelles et à se mettre en ordre de bataille. « Nous l'exhortons à rendre possibles les états généraux en vue de faire le bilan de la lutte et à se donner un nouvel avenir », peut-on lire dans la déclaration liminaire. Aux dirigeants actuels, il demande de remettre sur le chantier le débat des réformes politiques et d'accélérer le processus de décentralisation afin que les élections locales soient organisées dans les meilleurs délais et dans des conditions de transparence.

RECYCLAGE :

Si les qualités intrinsèques du numéro 1 de Togo Autrement ne peuvent être remises en cause, la question de l'installation durable du parti qu'il préside dans le paysage politique et surtout de sa capacité à en faire un vrai instrument politique de conquête de pouvoir se pose. En effet, monsieur ATTISSO est l'un des journalistes togolais les plus brillants qui a par ailleurs démontré son aisance dans l'écriture. Cultivé, véritable tribun et connaisseur de la vie politique togolaise et de ses tribulations, il fera sans aucun doute partie des hommes politiques capables d'un discours construit et cohérent « Voilà enfin quelqu'un qui apportera du contenu et peu lui tiendront la comparaison » analyse un de ses amis qu'il a approché pour faire partie de l'aventure mais qui a préféré rester à l'écart parce qu'une « vie politique désespérament vide de contenu et de propositions où les insultes et les problèmes de personnes triomphent » n'est pas faite pour lui.

Cependant, il reconnaît à l'instar de plusieurs autres confrères de Fulbert ATTISSO que toutes ces qualités n'en feraient pas nécessairement un homme politique différent de la pléthore actuellement sur l'échiquier. « Il lui manquera probablement de la profondeur dans les idées sur les questions socio-économiques parce que in fine, les grandes envolées lyriques politiciennes dont est capable Fulbert sont insuffisantes pour prétendre prendre la place des dinosaures de l'opposition ni pour être électoralement payantes » indique-t-il. Outre cette faiblesse, la question de son équipe fait railler son parti. « C'est du recyclage d'épaves » commente méchamment un député de l'opposition. « Regardez la tête de ceux qui composent son bureau : cela vous donne t-il envie ? Avez-vous le sentiment en les voyant qu'une grande dynamique est en route ? Soyez francs ; Augustin Coco, honnêtement c'est la déprime » ajoute-t-il un brin moqueur. De fait, de Patrice BAKAÏ, son vieux compagnon de route déjà à ses côtés dans l'Appel des Patriotes à l'inconnue Ariane TADO en passant par le fils de l'ancien ministre Hospice Coco, on est loin effectivement de la « dream team. Pas de juristes reconnus, d'économistes établis, de spécialistes ou d'experts courus, de penseurs lus etc. Par ailleurs, la question du financement se pose. Il est patent que les activités politiques, encore plus en Afrique et surtout en période électorale nécessitent d'importants moyens financiers. Mais ni le directeur de publication de la Cause de la Nation ni ses amis dont on ne connaît pas réellement d'activités professionnelles ne sont en mesure de porter financièrement cette initiative. Si Augustin COCO est présumé en être le « banquier » , il est permis d'émettre des doutes au vu de son parcours ; étant rentré au Togo après une carrière comme chauffeur de taxi dans la capitale française.

« A moins que les biens immobiliers de son feu père soient en vente » suggère un tantinet sceptique, un animateur de radio.

En attendant d'être confronté aux suffrages universels dans les prochaines années, Togo Autrement devra se faire une place au sein de l'opposition dont certains leaders lui ont déjà réservé un accueil glacial. Monsieur ATTISSO et ses amis qui se définissent comme des « démocrates croyants » devront sans doute multiplier les prières et les appels à Dieu pour espérer jouer les premiers rôles.

moov™

no limit®

drive dentsu

Summer Time to Dance

Vous avez fait le show !

On parlera encore longtemps dans les quartiers de Lomé du **Summer Time To Dance édition 2015**. Du **16 août** au **6 septembre**, la plage de Lomé a connu une affluence inédite en recevant plus de **60 000 visiteurs** qui ont profité de toutes les attractions mises à leur disposition : Jeux vidéos, Babyfoot, concours de breakdance, n'ont pas manqué pour occuper ceux qui se sont rendus pendant **4 semaines** face Hôtel de la Paix.

Et pour rehausser l'événement, des stars venues de partout et pas des moindres ont répondu présent : **Me Gims, Almok, Fanicko, Enighma, Force one, DibiDobo, Dove'nd, GetReady Gang, Myra, Guen, Olibig.**

Face à cet arsenal de célébrités, des groupes de danse se sont affrontés au cours d'un concours de battle dance à l'issue duquel les 04 finalistes ont remporté plusieurs lots dont 2 000 000F pour le groupe classé 1er, 1 000 000F pour le 2ème et 500 000F pour chacun des deux derniers groupes.

Merci à tous ceux qui ont fait de cette édition une réussite.
Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, avec encore plus d'émotions et de sensations en perspective.

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant) | moovtogoofficiel | epignationtogoofficiel

POYODÉ GNAN , PRÉSIDENT DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DU LOGEMENT :

« LA CAUTION TRÈS ÉLEVÉE DEMANDÉE PAR LES PROPRIÉTAIRES NE PERMET PAS À TOUT LE MONDE DE SE LOGER»

Albert AGBEKO

La question du logement se pose avec acuité dans notre pays surtout dans le grand Lomé, confronté à son développement et à l'accroissement de sa population. Depuis 2011, l'Observatoire National du Logement (ONL) lutte pour l'accès de tous à un logement décent. Dans cette interview qu'il a accordée à Focus Infos, son président Poyodé GNAN, plaide pour une législation en la matière de même que pour la construction de logements sociaux.

Focus Infos: On parle souvent de logement décent ; comment le définit-on ?

Poyodé GNAN: Généralement, un logement équivaut à quatre murs et un toit. Mais pour être considéré comme décent, il doit satisfaire à sept (7) critères :

- la sécurité d'occupation : les occupants doivent avoir un degré de sécurité d'occupation qui leur garantisse une protection juridique contre les expulsions forcées, le harcèlement et d'autres menaces.

- l'existence de services, matériels, installations et infrastructures : les occupants doivent disposer d'eau potable, d'installations d'assainissement suffisantes, d'une source d'énergie pour faire la cuisine, de chauffage, d'éclairage, d'un lieu de stockage pour la nourriture ou de dispositifs d'évacuation des ordures ménagères ;

- la capacité de paiement : le coût du logement ne doit pas menacer ou compromettre l'exercice par ses occupants d'autres droits fondamentaux ;

- l'habitabilité : le logement doit garantir la sécurité physique des occupants et offrir suffisamment d'espace ainsi qu'une protection contre le froid, l'humidité, la chaleur, la pluie, le vent ou d'autres dangers pour la santé et les risques structurels ;

- l'accessibilité : les besoins particuliers des groupes défavorisés et marginalisés doivent être pris en compte ;

- l'emplacement : il doit avoir à proximité du logement des possibilités d'emploi, des services de soins de santé, des écoles, de services de garde d'enfants et d'autres équipements sociaux, ou s'il est situé dans une zone polluée ou dangereuse ;

- le respect du milieu culturel : l'expression de l'identité culturelle des occupants doit être respectée et prise en compte.

F.I : Quelle corrélation y-a-t-il entre logements et espaces publics ?

P.G : Le thème de la Journée mondiale du logement cette année est « Logement et Espace public pour tous. » Les espaces publics sont des lieux aménagés pour servir de cadre loisirs. Ils contribuent au bien-être et à l'épanouissement de la population. Ce n'est pas pour rien que l'ONU Habitat a souhaité que cette année, la sonnette d'alarme soit tirée pour une vulgarisation et une démocratisation des espaces publics.

Malheureusement au Togo, il n'y a pas une réelle conscience de la place des espaces publics dans la vie sociale et ceux-ci sont la plupart du temps transformés en dépotoirs publics. Le thème « Logement et espaces publics pour tous » doit pouvoir pousser les autorités au réaménagement de ces cadres de vie et à leur respect par les citoyens.

F.I :Pour résoudre les problèmes de logement dans la ville de Lomé, les logements sociaux seraient une solution. Malgré les promesses faites, les logements sociaux tardent à sortir de terre...

Effectivement, la construction de logements sociaux contribuerait à résoudre les problèmes relatifs au logement dans la ville de Lomé et les premiers bénéficiaires en seraient les couches les plus défavorisées.

Et il incombe à l'Etat dans son rôle régalien, de le faire. Cependant, malgré les annonces faites, nous attendons toujours que l'Etat respecte ses engagements. Lorsqu'on parcourt la Stratégie nationale du logement adoptée en 2009, qui est un plan quinquennal établi sur la période 2009-2013, 2500 logements sociaux auraient dû être déjà construits. Et pourtant !

Où se situe le blocage ; est-ce des difficultés budgétaires ? Je ne saurais le dire. L'actuel Premier Ministre (Sélom Klassou ndlr) a récemment renouvelé les engagements de l'Etat. On attend donc de voir.

F.I : Quel serait alors l'intérêt d'avoir les logements sociaux dans une ville ?

P.G : Les logements sociaux servent à loger les couches les plus défavorisées. Pour faire la promotion des logements décents, l'Etat doit légiférer pour encadrer le secteur, contrôler les prix et veiller au respect des normes définies plus haut. C'est une fonction régalienne de l'Etat qui peut être dévolue au secteur privé en cas de défaillance par exemple.

F.I : Quels sont les problèmes posés par les bidonvilles à Lomé ?

P.G : Lomé regorge de grands bidonvilles si l'on se fie à la définition du logement décent. En effet, dans notre capitale vous avez beaucoup de maisons qui ne disposent pas de douches, de wc, de canal d'évacuations d'eau, de dépôt d'ordures etc... Un bidonville n'est donc pas nécessairement des habitations faites de tôles ou de matériaux rudimentaires.

F.I : Quelle doit être la contribution des institutions financières pour avoir un logement décent ?

P.G : C'est une bonne question. Les institutions financières font des prêts immobiliers pour la construction ou la rénovation de logements. Sauf que bien souvent, les conditions d'accès sont telles que peu peuvent prétendre en bénéficier. Il est demandé par exemple les titres fonciers dont ne disposent pas la plupart des propriétaires à cause de la complexité et de la lenteur dans la procédure.

F.I : Quelles sont les actions que mène votre Observatoire pour assurer un logement décent à la population togolaise ?

P.G : Depuis 2011, année de notre création nous avons mené beaucoup d'actions. On a conduit une enquête dans la ville de Lomé à l'issue de laquelle un plaidoyer a été adressé au Ministre de l'Urbanisme d'antan pour lui donner exactement la cartographie du logement au Togo.

Notre enquête sur les conditions d'accès au logement a révélé les difficultés d'accessibilité au logement dans la ville de Lomé. Le prix c'est-à-dire la caution que demandent les propriétaires de maison est très élevé. Elle ne permet pas à tout le monde d'avoir accès à un logement. Pour louer une chambre, on demande un an de loyer ou même jusqu'à deux ans. Et puis les prix des chambres ne correspondent pas à la réalité.

On n'évalue pas les chambres en termes de superficie mais en termes de pièces. On te dit qu'une pièce est à 10 000 F par exemple or en réalité c'est la superficie que les gens louent.

Outre cette étude, nous avons sensibilisé les acteurs politiques à la question afin qu'elle soit prise en compte dans leur projet de société ; notamment lors de la dernière élection présidentielle.

F.I : Les approches de solutions que vous préconisez pour sortir de cette situation ?

P.G : Il faut réglementer le secteur en légiférant et faire en sorte par exemple que le logement soit évalué en superficie et qu'il en soit de même pour l'achat de terrain. L'Etat doit désormais prendre ses responsabilités, notamment en faisant appliquer le décret de 1974 fixant le prix des terrains.

LE BLUES DES JOURNALISTES FRANÇAIS !

Une étude dénommée « Changements et évolution des métiers du journalisme » menée, en France, par le syndicat national des journalistes (SNJ) et le cabinet d'évaluation et de prévention des risques professionnels Technologia et publié par nos confrères du site europeanjournalists.org dont nous reprenons ici l'article, a analysé l'évolution du journalisme en France depuis 2010. Elle révèle notamment que 34% des journalistes interrogés sont disposés à quitter leur métier ou leur entreprise.

L'enquête prolonge une première recherche, «Travail réel des journalistes, qualité de l'information et démocratie», réalisée en 2011 par le partenariat. Cette dernière observait une triple évolution affectant le métier:

• le changement de la consommation de l'information,
• la mise en question des modèles économiques des médias,
• et l'affaiblissement des frontières entre professionnels et citoyens au sein d'une société où les nouvelles technologies de la communication permettent à quiconque de produire et de propager de l'information.

«Aujourd'hui, dans le prolongement des constats d'alors, nous nous sommes penchés sur l'état de santé des journalistes et du journalisme. Bousculé par cette triple transformation, comment fonctionne ce métier ? Comment ceux qui l'exercent vivent-ils ces mutations, souvent brutales ?» L'étude examine 1.135 réponses au questionnaire recueillies entre juin et juillet 2015.

Ci-dessous, les principaux résultats.

• Des tâches mal définies. Les fonctions de rédacteurs (38%), de reporters (21%) subsistent et d'autres apparaissent (11% de rédacteurs web, multimédias, deskeurs, community managers, data journalistes). La majorité des intervenants (77%) jugent leur formation initiale en adéquation avec leur métier. Néanmoins, ce sentiment d'adéquation diminue avec l'âge (près d'un tiers des répondants de plus 50 ans constatent une inadéquation). « Se posent là les questions de la formation complémentaire et de la définition des métiers et des tâches.» Les chercheurs notent également des différences d'interprétation entre la définition qu'ont les journalistes de leur métier, la définition de leurs employeurs et le cadre juridique dans lequel ils l'exercent. Seuls 37 % des répondants estiment que leur contrat de travail définit précisément leur travail, en se référant à la qualification générale de journaliste et à la convention collective en vigueur dans leur secteur.

• Des débuts difficiles. Bien que la majorité des journalistes (72%) possèdent un contrat à durée indéterminée, ils ne sont que 46 % pour les moins de 30 ans. « Le CDD et le travail à la pige sont devenus des passages obligés et souvent beaucoup plus longs que la période de stage telle qu'elle est définie par la commission de la carte d'identité professionnelle des journalistes (un an pour les diplômés des écoles reconnues par la profession et deux ans pour les autres). Au total, plus de la moitié (54%) des jeunes journalistes est dans une situation précaire forte.»

• L'envie de quitter le métier ou son entreprise. 34% des journalistes expliquent être tentés de changer de métier ou d'entreprise. Ces taux révèlent, selon les chercheurs, la nécessité pour certains travailleurs de la presse (principalement des pigistes et CDD) de diversifier leurs sources de revenu et, pour l'ensemble des travailleurs, les craintes dans un secteur médiatique où des difficultés menacent l'emploi. Le travail à temps partiel est, par ailleurs, en progression.

Qu'il soit choisi ou imposé, le travail partiel concerne 21% des répondants, plus d'un journaliste sur cinq, un taux plus élevé que la moyenne nationale française (18,7%).

• Des horaires difficiles. Plus de 60% des répondants travaillent plus de 8 heures par jour, près de 20% oeuvrant plus de 10 heures par jour. La moitié des journalistes travaillent les week-ends et les jours fériés. 46% estiment ne pas avoir assez de temps de récupération entre les périodes chargées.

• Une accélération du rythme de travail. 81% des journalistes estiment travailler plus vite que cinq ans auparavant.

• Une charge de travail plus lourde. Trois quarts des répondants considèrent leur charge de travail plus lourde. Les chercheurs expliquent cette tendance durable par un « effet ciseaux » (moins d'effectifs et des tâches plus nombreuses).

• Des activités polyvalentes. 87% des travailleurs estiment leur travail polyvalent. Parmi eux, 58% attribuent cette polyvalence à la multiplication des supports.

• Des lignes éditoriales floues. 41 % des répondants estiment que la ligne éditoriale de leur(s) média(s) existe mais est implicite et 27 % considèrent qu'elle n'existe pas. «Une situation qui ne comporte pas que des inconvénients. A court terme, le flou de la ligne permet à chacun de l'entendre comme il la veut. Mais dès que surviennent des périodes difficiles (rachat, réorganisation, fusion, plans sociaux) ce manque de clarté est très mal vécu et participe à un mal-être collectif grave.» Bien que la ligne éditoriale est jugée peu lisible, 70 % des travailleurs de la presse estiment être peu en accord avec.

• Peu de débats. Plus de la moitié des répondants considèrent que les réunions de rédaction ne sont pas (ou plus) un lieu de débat Ils mentionnent plusieurs facteurs explicatifs : le management, le multimédia («Comme le bouclage ou l'heure du journal du soir n'est plus le seul repère temporel de la journée, la conférence de rédaction n'est plus le seul rendez-vous quotidien de débat. Ce qui va être produit sur le web se décide au fil de la journée, l'information en continu ne se débat plus une fois par jour.») 89% estiment avoir la liberté de proposer des sujets.

• Un métier qui fait sens pour ceux qui l'exercent. Ils sont 80% à s'estimer satisfaits et 77% fiers du travail bien fait.

Cette enquête aborde également la dégradation de l'ambiance au sein des rédactions, la confraternité entre travailleurs comme un élément stabilisateur de la profession, une passion du métier qui s'émousse, les cas de burn out, le stress, et, puis, la prévention des risques, l'impact durable du numérique.

focus Infos
Bimensuel Togolais d'informations

Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**
Kossi THEMANOU
Salomon WILSON
Raphael DJAMESSI

Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA
- **Distribution**
Bernard ADADE
- **Maison du journalisme**
Casier N°49
- **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237
99587773
- **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo
- **Tirage**
2500 exemplaires

TOUJOURS PLUS DE PERSONNES PAUVRES EN AFRIQUE MALGRÉ LES PROGRÈS RÉALISÉS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET DE SANTÉ

La rédaction

À l'approche de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le dernier rapport du Groupe de la Banque mondiale sur la pauvreté en Afrique note des progrès mais souligne les obstacles qu'il reste à surmonter, notamment pour améliorer la qualité des données statistiques sur le continent.

Dans un communiqué rendu public lundi dernier sur le Rapport sur la pauvreté en Afrique, publié le 16 octobre par le Groupe de la Banque mondiale, l'organisation constate que dans de nombreux pays, les taux élevés de croissance économique enregistrés au cours de ces vingt dernières années ont fortement contribué à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions de vie de la population dans les domaines de la santé et de l'éducation. Cette étude exhaustive souligne toutefois que le continent compte davantage de personnes dans une situation de pauvreté extrême du fait de la croissance démographique galopante dans de nombreux pays.

En se basant sur les derniers chiffres disponibles, le rapport estime qu'en 2012, 388 millions de personnes – soit 43 % de la population totale en Afrique subsaharienne vivaient dans l'extrême pauvreté. Cela représente 5 millions de moins qu'en 2011. Début octobre, le Rapport de suivi mondial 2015/2016 publié également par la Banque mondiale évaluait le nombre actuel de personnes vivant dans une situation de pauvreté extrême en Afrique subsaharienne à 347 millions alors qu'on en recensait 284 millions en 1990. Ainsi le pourcentage d'africains vivant dans la pauvreté diminue mais leur nombre augmente du fait de l'accroissement démographique.

Le Rapport sur la pauvreté en Afrique intitulé « Évolution de la pauvreté dans une Afrique en plein essor », a été rendu public au cours de la visite au Ghana de Jim Yong Kim, président du Groupe de la Banque mondiale pour commémorer la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté en compagnie de dirigeants africains et de représentants de la société civile.

Ce rapport préconise d'améliorer la qualité des enquêtes statistiques car le manque actuel de données statistiques ne permet pas aux politiques publiques d'identifier et de cibler précisément les pauvres. Jeudi, le Groupe de la Banque mondial s'est engagé avec ses partenaires internationaux à aider les pays en développement à réaliser tous les trois ans des enquêtes auprès des ménages des 78 pays les plus pauvres. Cette initiative sera mise en œuvre d'ici 2020 et devrait coûter tous les trois ans 300 millions de dollars américains.

« L'économie africaine est en plein essor mais nous devons améliorer la qualité des instituts de statistiques pour mieux mesurer le progrès humain. Des données plus rigoureuses nous permettront de juger l'efficacité de nos projets visant à éliminer la pauvreté extrême d'ici 2030 et de favoriser une prospérité partagée avec les plus pauvres », a déclaré Jim Yong Kim, président du Groupe de la Banque mondiale.

Vendredi, monsieur Kim s'est rendu au Ghana pour saluer les progrès record réalisés ces vingt dernières années par ce pays d'Afrique de l'Ouest en matière de lutte contre la pauvreté. Au Ghana, le taux de pauvreté a reculé de plus de moitié passant de 53% en 1991 à 21% en 2012.

Le rapport sur l'évolution de la pauvreté en Afrique constate que les progrès en matière de réduction de la pauvreté dans tous ses aspects varient considérablement d'un pays à l'autre et selon les catégories de population. En outre, ces résultats demeurent très faibles par rapport à ceux des autres régions en développement de la planète. Le taux global de pauvreté en Afrique a en effet baissé plus lentement que dans les autres régions et le nombre d'Africains vivant dans l'extrême pauvreté (dont la Banque mondiale a récemment fixé le seuil à 1,90 dollars par jour) a lentement fléchi passant de 56% en 1990 à 43% en 2013. Toutefois, selon les dernières estimations, il aurait reculé à 35% en 2015. Et le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde devrait passer sous la barre des 10% pour atteindre 9,6 % selon les dernières estimations publiées par la Banque mondiale début octobre.

Malgré ces progrès, en 2012, il y avait 100 millions d'Africains extrêmement pauvres de plus qu'en 1990 et 20% de la population est confrontée à une pauvreté chronique. Les Africains les plus pauvres habitent dans les zones rurales (où vivent entre 65 à 70% de la population totale). Les dix pays de la région où il y a le plus d'inégalités se trouvent en Afrique australe.

Plusieurs facteurs viennent aggraver ces inégalités. Les inégalités se creusent entre les Africains des zones rurales et ceux des villes ; entre ceux qui vivent dans des pays stables et ceux des États fragiles ou en conflits ; et sans doute entre les hommes et les femmes (quelques éléments des enquêtes sur la pauvreté des ménages démontrent que les femmes sont défavorisées). Bien que la mobilité sociale en termes de niveau d'éducation et d'emploi se soit améliorée d'une génération à l'autre, les perspectives d'ascension sociale restent faibles pour les générations futures et perpétuent ainsi les inégalités sociales.

Les conflits et la violence sont les principales causes du ralentissement de la croissance économique et compromettent souvent les progrès réalisés en matière de développement. Bien qu'il y ait moins de guerres civiles et de conflits de grande ampleur, la criminalité, le trafic de drogue, le terrorisme et la piraterie maritime sont en train de se développer. Les conséquences désastreuses de ces conflits se font ressentir pendant longtemps comme l'atteste l'exemple du Burundi où le nombre de ménages vivant dans l'extrême pauvreté a considérablement augmenté depuis le début de la guerre civile pour atteindre 64% en 2007 (contre 21% avant le conflit).

« Le coût humain de la pauvreté est bien trop élevé en Afrique. Nous devons redoubler d'efforts pour atteindre les nouveaux Objectifs de développement durable et éliminer la pauvreté extrême d'ici 2030 », a insisté Makhtar Diop, vice-président du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique. « Nous devons avant tout développer la productivité agricole puisque la grande majorité des Africains pauvres travaillent dans ce secteur. Nous devons aussi augmenter les capacités du secteur de l'énergie pour rendre l'électricité plus accessible et fiable. Alors que les gouvernements mettent en œuvre de nouvelles politiques publiques en faveur de l'emploi et d'une croissance inclusive, améliorer la façon dont nous mesurons la pauvreté dans tous ses aspects sera crucial. », a-t-il ajouté.

On constate que l'investissement dans l'éducation des femmes améliore considérablement leurs conditions de vie mais aussi les perspectives d'avenir de leurs enfants. L'éducation des femmes peut donc réellement changer la donne en Afrique et il faut la promouvoir.

Le rapport remarque que la violence conjugale a baissé mais son taux demeure très élevé. Près de 40% des femmes en couple sont victimes de violences et 46% n'ont pas leur mot à dire quant à leurs propres choix de santé.

Malgré ces difficultés, les pays du continent ont accompli d'énormes progrès au cours de ces vingt dernières années grâce à une croissance économique sans précèdent. Les avancées de pays comme l'Éthiopie, le Ghana et le Rwanda sont impressionnantes. En outre, depuis 2000, le nombre d'enfants victimes du paludisme a baissé de 40% et la mortalité infantile (avant 5 ans) liée au tétanos, à la coqueluche et à la rougeole a diminué de 75%.

Le rapport relève également une augmentation rapide du taux de scolarisation. Au primaire, il est passé de 55% à 74% entre 1995 et 2012. Le rapport déplore toutefois le niveau extrêmement bas des élèves. Sur la même période, le taux d'alphabétisation chez les adultes n'a augmenté que de 4% comparé aux 17% enregistrés en Asie du Sud.

L'espérance de vie a considérablement augmenté et les nouveau-nés vivent désormais 6 ans de plus qu'en 2000. Toutefois, l'espérance de vie dans la région est de 57 ans et demeure beaucoup trop faible par rapport à la moyenne mondiale. Plus des trois-quarts des variations de l'espérance de vie sont dus à la mortalité infantile avant cinq ans et à la prévalence du VIH/SIDA

Autre constat inquiétant: les habitants des pays dits riches en ressources naturelles (en or, diamants, cuivre, pétrole etc.) sont davantage pénalisés en matière de développement humain que ceux des autres pays : ils vivent en moyenne dix ans de moins, ont plus de problèmes d'illettrisme, souffrent davantage de malnutrition et de violence conjugale.

En l'état actuel des choses, Il est extrêmement difficile de mesurer le bien-être humain en Afrique. Le rapport souligne qu'en 2012, seuls 25 sur les 48 pays que compte la région avaient réalisé un minimum de deux enquêtes auprès des ménages au cours de la dernière décennie pour suivre l'évolution de la pauvreté. Pour les auteurs du rapport, on ne peut pas mesurer correctement la pauvreté en termes de revenu et d'autres aspects du bien-être humain sans améliorer rapidement la rigueur, le rythme et la fiabilité des données statistiques sur le continent. Enfin, les instituts de sondages doivent absolument mettre en place des normes statistiques (méthodologiques et pratiques) que les États doivent soutenir et faire respecter.

Ce rapport constitue le premier tome du rapport sur la pauvreté en Afrique, tandis que le second réfléchit aux causes de la pauvreté et à la manière de la réduire plus rapidement en Afrique.

M. PEYELEKA BAHOUWAMBÉ, PATRON DE L'ENTREPRISE DE JARDINAGE « DIEU BÉNIT » :

« LE JARDINAGE EST UNE ACTIVITÉ RENTABLE ET EN PLEIN ESSOR DANS NOTRE PAYS »

Albert AGBEKO

Le jardinage est la pratique, et parfois l'art, de semer, planter, maintenir des végétaux composant un jardin dans des conditions idéales pour leur développement. Cette pratique répond non seulement à un besoin d'esthétique mais aussi alimentaire.

Même si le terme «jardinage» est employé surtout pour les activités de loisir, d'ornement et d'autoconsommation alimentaire pratiquée par les particuliers et les entités l'exerçant sans but lucratif direct, et que les termes maraîchage, horticulture, arboriculture, floriculture ... désignent les activités professionnelles qui visent à produire et vendre fruits, fleurs, légumes, arbres fruitiers et d'ornements ainsi que divers autres produits végétaux, il n'est pas rare de voir que toute activité liée à l'entretien des végétaux est souvent par abus de langage appelée sous le vocable de jardinage.

Au Togo, les sociétés de jardinage dignes de ce nom se comptent au bout des doigts. Mais il y a deux ans, une dénommée « Dieu bénit » a vu le jour. Création d'espaces verts, entretien des jardins, production des plants et fleurs de toute gamme, fabrication des pots de fleurs, décoration des espaces avec des fleurs, désinfection, désinsectisation, dératisation et formation en jardinage, sont les multiples registres dans lesquels elle opère. Son directeur, M. PEYELEKA Bahouwambé est un ancien étudiant de la faculté de Géographie de l'Université de Lomé. Passionné depuis sa tendre enfance par le maraichage, M. PEYELEKA n'a pas hésité lorsque les difficultés académiques sont apparues à abandonner les études pour aller s'adonner à son métier de cœur : le jardinage. Et depuis, il ne se plaint pas.

« Le choix du métier du jardinage n'est pas le fruit d'un hasard car depuis l'enfance je suis fasciné par les fleurs, et le maraichage. Ce qui fait que quand j'ai commencé je n'ai pas trouvé de difficultés », nous raconte-t-il. D'ailleurs, renchérit-il « C'est au bout de l'effort qu'on a les fruits ».

Décidé à évoluer dans ce domaine, M. PEYELEKA s'est formé. Pour lui, « il est important de se former dans un domaine où on veut exercer. Ce qui fait que malgré que j'ai quelques connaissances dans le domaine, ça ne m'a pas empêché d'aller me perfectionner » La formation, poursuit-il, « permet par exemple de savoir avec quelle fleur on peut faire la bouture, avec quelle quantité de sable on peut faire un pot de fleur, quelle quantité de ciment utiliser ... ». Ainsi après deux ans de formation, il est aujourd'hui à son propre compte. Et depuis qu'il a ouvert son entreprise, celle-ci ne cesse de prospérer. « C'est une activité rentable et en plein essor dans notre pays. Si tel n'est pas le cas, je devrais désister depuis longtemps. Je suis sollicité un peu partout », nous dit-il.

Notre chef jardinier trouve qu'aujourd'hui la mentalité des Togolais est en train d'évoluer quant à la considération qu'ils accordent aux fleurs. « Bon nombre de togolais ont pris conscience de l'utilité des fleurs.

Dans la plupart des maisons actuellement, ils aménagent un petit jardin ou un espace pour la culture florale. Et d'ailleurs avec les changements climatiques, la mentalité est en train d'évoluer. On veut avoir une fleur à coté pour profiter de son oxygène », nous renseigne-t-il.

Cependant, la pratique du jardinage est une activité harassante. Il faut se lever très tôt le matin pour aller sur les sites, voir quelle plante manque d'eau et lui en procurer. Puis balayer, rendre propre et entretenir l'espace. Ensuite arroser, tailler ou tondre les plantes.

Tout travailleur profite des fruits de son labeur. Et le jardinage ne dérobe pas à la règle. Ainsi en une journée, M. PEYELEKA vend en moyenne 10 pots de fleurs sans compter des pieds de fleurs.

« Le jardinage est une activité florissante qui me permet de me lancer dans d'autres activités. D'ailleurs j'ai d'autres activités dans le domaine de l'agriculture telle que la culture du soja », indique-t-il.

SANTE : LE TOGO EN GRANDS BESOINS D'INFIRMERIES SCOLAIRES

MOINS DE 30 % DES ETABLISSEMENTS DE PLUS DE 1000 ELEVES EN SONT DOTES

La rédaction

En début d'année 2015, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) avait accordé le financement pour la construction d'infirmeries dans les établissements scolaires. Si une dizaine sont attendues à titre expérimental et que l'institution onusienne a promis un accompagnement important pour couvrir les besoins, il faudra pour les autorités togolaises mobiliser d'autres partenaires et davantage de ressources afin d'accélérer le rythme des constructions. En effet, alors que la réglementation impose que tout établissement public comptant au moins 1000 élèves devra disposer d'une infirmerie scolaire, seuls 28% en sont dotés. L'enjeu est la santé des jeunes adolescents, y compris sexuelle et reproductive. Dans ce dossier, Focus Infos dresse l'état des lieux quelques semaines après la rentrée scolaire avec des chiffres et statistiques, tirés des conclusions du Rapport d'analyse situationnelle des centres des jeunes et infirmeries scolaires et universitaires au Togo, effectuée par le Cabinet d'Expertise en Recherche et Action (CERA), en décembre 2012, au profit du Ministère de la Santé, sous financement de l'UNFPA.

Au lycée de Tokoin, situé en plein centre de Lomé, l'infirmerie scolaire n'a pas ouvert depuis le début d'année. Et pour cause : l'infirmier qui en a la charge est admis à la retraite et le poste n'est pas encore pourvu. Une situation qui préoccupe enseignants et élèves. « La semaine dernière, une camarade de classe a fait une crise aigüe d'asthme. En l'absence de prise en charge sur place, on a dû l'évacuer sur l'hôpital dans la panique générale » raconte Gisèle, une élève.

Cette absence de personnel soignant, susceptible d'assurer les premiers soins en cas de besoin, est la norme dans la très grande majorité des établissements publics, voire privés. Certains proviseurs l'expliquent par le manque de moyens (il faut compter autour d'un million de FCFA de budget annuel) et d'autres par celui de personnel qualifié. Par endroits, lorsque l'infirmerie existe, celui qui assure le service est vite débordé comme c'est le cas au lycée de Bè-Kpota où l'assistant médical doit suivre seul 2500 élèves. « Je suis ainsi obligé de faire appel au personnel soignant de mon cabinet et à mes frais » confie Didier LOGO en poste dans cet établissement. Dans d'autres cas, pour pallier cette absence, l'encadrement se dote d'une boîte à pharmacie : « c'est mieux que rien » lâche fataliste, ce directeur d'école primaire publique à Bè.

De fait, un responsable d'établissement fait observer que « le manque d'infirmerie dans l'établissement entraîne des permissions désordonnées des élèves pour aller se faire soigner, ce qui fait qu'ils s'absentent. Cela influe sur leurs résultats scolaires, car ils ratent les cours ». Ailleurs, un autre ajoute « les élèves font des crises mais il n'y a pas d'infirmerie dans l'enceinte pour les premiers soins or le centre de santé est éloigné de l'école. A cause de ça, certains profitent pour faire des faux malades pour rentrer à la maison ».

Si le plan d'Action de la Politique Nationale de Jeunesse 2008-2012 impose que tout établissement scolaire comptant au moins 1.000 élèves dispose d'une infirmerie scolaire, selon les statistiques scolaires de 2012, il a été recensé 37 infirmeries scolaires sur les 129 établissements du secondaire qui ont 1.000 élèves ou plus et devraient donc disposer d'une infirmerie. Parmi celles-ci 19 sont localisées dans des établissements d'au moins 1.000 élèves. En définitive, il reste 119 établissements scolaires publics de plus de 1.000 élèves qui ne disposent pas d'infirmeries. Ils se répartissent dans toutes les régions du pays. Lomé commune est la zone qui présente le besoin le plus élevé en termes de nombre d'établissements nécessiteux (45 au total). La Région des Plateaux compte 20 établissements déficitaires alors que dans la Région des Savanes, seulement 12 établissements en ont besoin.

Il faut cependant noter que la situation s'est améliorée depuis trois ans. Sur les derniers chiffres disponibles fournis par l'Unité de Coordination des Programmes d'Alimentation et de Santé en milieu scolaire (UCPASN-MS), 45 établissements scolaires de plus de 1000 élèves disposent d'infirmerie sur 158 recensés au total soit 28% des établissements scolaires. La région éducative Golfe Lomé-Commune concentre a elle seulement 20 de ces infirmeries (soit 44,44%) ; la région maritime en compte 2 (soit 4,4%) ; celle des plateaux et de la Kara 8 chacune (17,77%) ; 3 pour la région centrale (6,66%) et 4 pour la région des Savanes (8,88%).

S'agissant des établissements de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle, on dénombre 139 établissements pour l'année scolaire 2011 – 2012. Parmi ces établissements, 5 relèvent du public et ont un effectif de plus de 1.000 élèves. Tous disposent d'une infirmerie. Vu la particularité de certaines sections (mécanique, chaudronnerie, menuiserie, tournage, électricité, ...), tous les autres établissements d'enseignement technique et professionnel, devraient bénéficier d'une infirmerie quel que soit l'effectif.

SERVICES OFFERTS.

En dehors de l'infirmerie du lycée moderne de Sokodé qui ne fonctionne plus depuis une dizaine d'années, toutes les infirmeries recensées sont en service, avec il est vrai des fortunes diverses en ce qui concerne les ressources. Celles-ci sont prises en charge par les Associations des Parents d'Elèves (Ape) 37%, l'Etat 34% et les confessions religieuses 29%

La quasi-totalité des infirmeries scolaires offrent des services en matière de prévention des

REGION	PREFECTURE	Nombre d'établissements scolaires	Nombre d'établissements scolaires de plus de 1.000 élèves	Etablissements scolaires secondaires publics de plus de 1.000 élèves disposant d'infirmerie	Nombre d'établissemen scolaires secondaires publics à couvr en infirmerie
LOME COMMUNE	GOLFE	441	51	6	45
TOTAL		441	51	6	45
	AVE	26	1	0	1
	BAS MONO	21	0	0	0
	LACS	48	2	0	2
	VO	72	2	0	2
	YOTO	36	2	0	2
MARITIME	ZIO	104	7	0	7
TOTAL		307	14	0	14
	AGOU	28	0	0	0
	AKEBOU	18	0	0	0
	AMOU	27	3	0	3
	ANIE	25	3	0	3
	DANYI	19	0	0	0
	EST MONO	25	1	0	1
	HAHO	55	3	1	2
	KLOTO	57	4	0	4
	KPELE AKATA	24	1	0	1
	MOYEN MONO	16	0	0	0
	OGOU	38	7	1	6
PLATEAUX	WAWA	40	0	0	0
TOTAL		372	22	2	20
	BLITTA	28	3	1	2
	SOTOUBOUA	52	3	0	3
	TCHAMBA	29	2	0	2
CENTRALE	TCHAOUDJO	75	6	0	6
TOTAL		184	14	1	13
	ASSOLI	17	2	0	2
	BASSAR	17	3	0	3
	BINAH	21	1	0	1
	DANKPEN	19	0	0	0
	DOUFELGOU	28	0	0	0
	KERAN	10	2	0	2
KARA	KOZAH	90	7	0	7
TOTAL		202	15	0	15

REPARTION DES ETABLISSEMENTS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS PUBLICS AYANT PLUS DE 1.000 ELEVES DISPOSANT TOUS D'UNE INFIRMERIE

N°	Préfecture	Etablissements	Effectifs en 2012
1	Tchaoudjo	Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel de Sokodé	2.063
2	Kozah	CRETFP Kara	1.049
3	Tone	CRETFP Dapaong	1.019
4	Lomé Commune	LETP Attiégou - Lomé	1.764
5	Lomé Commune	LETP Adidogomé - Lomé	2.793

(Suite à la page 9)

SANTE : LE TOGO EN GRANDS BESOINS D'INFIRMERIES SCOLAIRES

(Suite de la page 8)

IST/VIH/SIDA et de la prise en charge des IST (infections sexuellement transmissibles), les services relatifs à la PF (planning familial) et à la prise en charge de la grossesse sont pratiquement inexistants du paquet de services offerts même si ceux-ci sont prévus par les normes.

En ce qui concerne les services liés à la prévention des IST/VIH/SIDA, il ressort en 2012 que 35 infirmeries sur 37 donnent des informations sur la prévention de la maladie mais seulement 8 soit 21,6%, font la promotion du dépistage du VIH. L'étude révèle aussi que les infirmeries ne font pas la distribution de préservatifs dans les écoles contrairement aux normes.

GESTION :

Le texte instituant les infirmeries scolaires datait du 7 octobre 1942 qui par arrêté N° 3521 S.S.M créait le Service Général de l'Inspection Médicale des écoles. Ce service était placé sous l'autorité technique de l'Inspecteur Général des services sanitaires et médicaux.
En 1957, ce service devient service de la santé scolaire et a fonctionné jusqu'en 1962 avec 1 médecin et 1 infirmier. A partir de 1971, le service fut doté de 2 médecins dont l'un avait pour tâche de consulter les élèves malades et de délivrer les certificats médicaux ; et l'autre, (itinérant) s'occupait de la prévention dans les établissements scolaires.

En 1977, le Ministère de la Santé redéfinit les activités de ce service et les orienta vers la prévention. Selon l'organigramme du Ministère de la Santé, les infirmeries scolaires et universitaires sont sous le Service Central de la Santé Scolaire qui lui-même est placé sous la direction de la Division Santé Familiale. Rappelons que le Service Central de la Santé Scolaire est aujourd'hui appelé le Service National de la Santé des Jeunes et Adolescents (SNSJA).

Au Togo, les infirmeries scolaires sont sous la tutelle du Ministère de la Santé. Or, ces infirmeries font partie intégrante des établissements scolaires qui relèvent des ministères en charge de l'éducation et de la formation professionnelle. De plus, l'étude montre que la plupart des infirmeries scolaires sont créées par les établissements scolaires. Ceci étant, il apparaîtrait plus cohérent que les textes soient réécrits pour que les infirmeries scolaires soient placées sous la tutelle du Ministère des Enseignements primaire, secondaires et de l'Alphabétisation et de celui de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, d'autant plus que le document de politique de l'Education reconnaît ce rôle desdits ministères et planifie cette activité dans le Plan Sectoriel de l'Education (PSE).

LES BESOINS:

Diverses raisons sont évoquées pour expliquer la non fréquentation des infirmeries par les élèves. Le services offerts limités (62%) et le manque d'équipements (53%) ont été les raisons les plus souvent rapportées. Viennent ensuite les équipements non adaptés 21%, le manque de moyens financiers 12%, les équipements délabrés 6% et enfin le mauvais accueil comme l'insalubrité 3%.

Dans l'ensemble, les infirmeries scolaires disposent d'au moins un personnel de santé. Mais le besoin en renforcement de leurs capacités en matière de prise en charge des jeunes se pose. De manière spécifique, peu de personnel des infirmeries ont reçu une formation spécifique. Il est à noter que l'infirmerie du Lycée de Blitta ne dispose d'aucun personnel de santé et que celles du Collège Assomption de Sokodé et de l'EPL la Patience de Badou ne disposent chacune que d'une aide-soignante. Par ailleurs, les résultats relèvent une insuffisance du personnel de santé et/ ou d'appui dans les infirmeries de certains établissements scolaires à grand effectif. Sur 37 établissements scolaires, 17 ont exprimé un besoin en renforcement de personnel de santé.
Selon la SNSJA, le personnel minimal d'une infirmerie scolaire doit être composé de :

- Un infirmier ;
- Un agent social ;
- Le personnel d'appui (technicien de surface ou agent de ménage) ;
- Un médecin qui passe dans l'infirmerie au moins une fois par semaine.

En considérant les besoins des 119 nouvelles infirmeries à créer, on estime le nombre de personnel nécessaire à au moins 119 infirmiers, 119 agents sociaux et 119 agents d'entretien, sans compter les médecins «itinérants».
Sur l'ensemble des infirmeries observées, il en ressort qu'il n'y existe même pas de bureau pour le personnel dans 32% des cas. Dans la majorité des cas, une pièce est réservée à l'infirmerie et on n'y dispose pas de salle de consultation (47%), de salle de repos (47%) ou encore moins de salle d'attente (65%). L'absence de ces installations peut décourager les élèves à se rendre dans ces infirmeries comme l'a reconnu cet élève du Lycée technique de Sokodé : « l'infirmerie est mal équipée ; c'est pourquoi en cas de maladie on nous envoie directement à la maison »

Abondant dans le même sens, un élève du Lycée de Tokoin de Lomé formule les suggestions suivantes qui recoupent les préoccupations de tant d'élèves écoutés : « il faudrait que l'infirmerie soit propre et équipée en draps propres, qu'il y ait des médicaments et autres accessoires pour soigner, et il faudrait que l'infirmier soit accueillant, c'est vrai que ce n'est pas tous les jours qu'on se lève du bon pied mais pour faire certains travaux il faut être accueillant. »

Il ressort que dans 76% des cas, les infirmeries scolaires disposent de lits. Seulement, ces lits sont en nombre insuffisants et en mauvais état. Lors des groupes de discussion au CRETFP de Dapaong, un des participants a déploré cette situation en disant : «..... l'infirmerie est pratiquement vide. Il n'y a pas d'équipement dans notre infirmerie sauf un lit. Je me demande si trois élèves sont gravement malades vont-ils se coucher par terre ou comment ? Concernant les médicaments, même un comprimé de para n'existe pas encore depuis le début de la rentrée. L'infirmier est souvent assis là-bas pour recevoir et donner des ordonnances qui te dirigent en ville pour aller acheter des produits. »

On remarque aussi le manque ou l'absence de draps, de tableaux d'affichage ou de réfrigérateur dans les structures visitées.
En ce qui concerne les consommables et les médicaments, au moment de la collecte des données (2012), 79% des infirmeries possédaient du coton, 59% des gants, 71% du sparadrap et 65% de l'alcool ou de l'eau oxygénée. Aucune infirmerie ne disposait de préservatifs. Les médicaments manquent dans presque toutes les pharmacies, à l'exception du paracétamol.
Selon les normes, toute infirmerie devrait détenir un certain nombre de matériels pour pouvoir assurer un minimum de services.

L'étude indique que le plateau technique des infirmeries dans ce domaine ne respecte pas les normes. Ainsi, 50% des infirmeries ont besoin d'un thermomètre, 32% d'un tensiomètre et 76% d'un stéthoscope.
En général, il ressort de l'étude que les élèves se plaignent du manque de « petite pharmacie » et de services de laboratoire au sein des établissements scolaires.

A propos du manque de laboratoire, la déclaration suivante d'un élève du Lycée de Tokoin lors du focus réalisé dans cet établissement illustre le désarroi de nombreux élèves : « Très souvent quand on ne vous donne que du paracétamol, on vous demande de venir vous allonger sur le lit, or vous allonger sur le lit ne calme pas la douleur, donc il faudrait qu'il y ait certains médicaments, je ne dis pas tout en général, mais certains médicaments,

(Suite à la page 10)

QUELQUES INDICATEURS RELATIFS AUX NORMES DES INFIRMERIE

Normes	Effectifs N=37	%
IST/VIH/SIDA		
Information sur la prévention	35	94,6%
Distribution de condoms	1	2,7%
Prise en charge psycho-sociale et nutritionnelle des PVVIH	1	2,7%
Promotion du dépistage volontaire du VIH	9	24,3%
Planification familiale (PF)		
Distribution des produits contraceptifs (préservatifs/condoms)	0	0,0
Information sur la PF	0	0,0
Information sur les autres problèmes de santé		
Violences sexuelles, usage des substances nocives, MGF, trafic d'enfants et des adolescents, mariages précoces et forcés, existence des lois	0	0,0
Prise en charge des IST		
Dépistage du VIH en milieu scolaire	8	21,6%
Référence vers les structures de santé appropriées	37	100,0%

SANTE : LE TOGO EN GRANDS BESOINS D'INFIRMERIES SCOLAIRES

(Suite de la page 9)

pas seulement les antidouleurs mais certains anti – inflammatoires et autres .... ». Ce constat est général pour l'ensemble des infirmeries.
Dans la majorité des cas, des ordonnances sont délivrées par les infirmiers aux élèves et ces derniers sont obligés de se rendre dans une pharmacie en ville afin de se procurer le traitement s'ils en ont réellement les moyens.

Pour ce qui est des laboratoires, ils n'existent pratiquement pas dans les infirmeries scolaires et les élèves tout comme les responsables s'en plaignent. « Nous avons besoin de laboratoire pour les analyses médicales », tel est le cri du cœur d'un élève au CEG Notsè Ville1. Dans ce même souci, une élève du Lycée technique de Sokodé suggérait : « qu'on introduise dans les infirmeries le dépistage du paludisme et son traitement avec l'utilisation des médicaments comme "Coartem" aux élèves malades de paludisme ; une formation à l'infirmerie pour les premiers secours ». Bref, un renforcement des capacités du personnel des infirmeries scolaires s'impose.

L'UNFPA, un partenaire « de poids »

L'Etat togolais dans la mise en place et la gestion des infirmeries scolaires bénéficie de l'appui de certains partenaires publics et privés dont l'UNFPA « un partenaire de poids » selon M. ADEDJE Kwami. En effet, l'institution onusienne a financé en 2013 une étude situationnelle sur les infirmeries scolaires et universitaires qui lui a permis de déceler les besoins des établissements scolaires du Togo en la matière.

Les résultats de cette étude ont permis à l'UNFPA de mener plusieurs actions pour l'amélioration des prestations des infirmeries dans les établissements du Togo. Ces actions concernent notamment l'installation en janvier dernier de quatre « blue-box », des infirmeries pré-équipées, dans les Lycée d'Agoé, Tsévié Ville, Dapaong Ville et Pya. Elles ont concerné de même la réhabilitation de quatre autres infirmeries notamment celle du Lycée de Kpodji à Kpalimé, Lycée de Vogan, Lycée de Gbényédji et Lycée 2 Février. Pour résoudre le problème de matériel l'institution a renforcé une vingtaine d'infirmeries en équipement médical et offre de médicaments pour les premiers soins.

Ces actions ont été renforcées par des formations des infirmiers scolaires sur la santé de la reproduction des jeunes et adolescents, la prise en charge syndromique des IST et la formation en Conseil et Dépistage du VIH.
L'engagement constant de l'institution des Nations Unies qui a fait de la Santé des Jeunes et Adolescent son cheval de bataille se traduit par le suivi et supervision périodique qu'elle fait aux infirmeries par le biais du Service National de Santé des Jeunes et Adolescents.

1er FORUM DES JEUNES ENTREPRENEURS ET JEUNES CHEFS D'ENTREPRISES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST :

LOMÉ CARREFOUR DES JEUNES ENTREPRENEURS OUEST AFRICAINS

Albert AGBEKO

Fin ce 16 Octobre 2015 du 1er Forum des jeunes entrepreneurs et jeunes chefs d'entreprises de l'Afrique de l'ouest. Initiative du Réseau des jeunes entrepreneurs pour l'émergence de l'Afrique (RJEEA) ce Forum qui a reçu le soutien de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) a réuni durant deux jours, une centaine de jeunes venus de 11 pays africains. Placé sous le thème « Impactons l'Afrique », la rencontre de Lomé a permis aux jeunes d'échanger sur la problématique de l'entrepreneuriat en Afrique.

A l'ouverture, la Ministre du développement à la base, Mme Victoire Tomégah-Dogbé n'a pas manqué d'exprimer tout l'intérêt qu'elle porte à ces genres d'initiatives. « La jeunesse a le potentiel, elle a la capacité de changer les choses par elle-même, pour elle-même, et pour la société dans laquelle elle évolue. Nous y croyons. Nous allons continuer par l'aider à oser entreprendre afin qu'elle puisse s'épanouir et participer au développement du continent », a indiqué Mme Dogbé.

Le Coordonnateur du projet M. Komi Adomaya Akpani espère que les jeunes saisiront ce partenariat entre les gouvernants, les partenaires privés et les partenaires au développement pour créer le maximum d'opportunités d'emploi et réduire le chômage au sein de cette couche sociale.

Des conférences, des panels de discussions, des success stories, des rencontres B to B ont meublé cette rencontre. Des entrepreneurs de renom à l'instar de Boubacar Diallo, Coordonateur du Fonds des jeunes pour les jeunes et par les jeunes de l'Organisation internationale du Travail (OIT), Malick Ayéva, Manager du Cabinet Vivamalix marketing services, Komi Agbéko Tsolényanu, Fondateur de l'institut africain Le Leadership et Jules Minso Logou, concepteur de Foufoumix... ont partagé leurs expériences entrepreneuriales avec les jeunes.

Notons que la question de l'emploi des jeunes reste un défi à part entière auquel font face tous les pays du monde et en particulier ceux de l'Afrique.

Selon l'OIT les offres d'emploi rémunérées en Afrique subsaharienne sont rares et le taux d'emploi vulnérable de 77,4% en 2013, reste le plus élevé toutes régions confondues.

L'entrepreneuriat est nul doute aujourd'hui l'une des solutions, sinon la meilleure contre le chômage des jeunes, dans un contexte de pauvreté, de défis environnementaux et d'insécurité généralisée.

Photo de famille des Participants avec la Ministre Dogbé en costume rouge au centre

VIOLENCE DOMESTIQUE :

PRES DE 30 % DES FEMMES TOGOLAISES L'ONT SUBIE

L'Enquête Démographique et de Santé 2013-2014 révèle que près de trois femmes sur dix (29%) ont subi des violences physiques à un moment quelconque de leur vie depuis l'âge de 15 ans. De plus, 10 % des femmes ont subi des actes de violences au cours des 12 derniers mois. C'est parmi les femmes vivant dans la région Centrale que cette proportion est la plus élevée.

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux femmes et aux hommes de 15-49 ans s'ils pensent qu'il est justifié qu'un homme batte sa femme/conjoint pour les raisons suivantes : si la femme brûle la nourriture, si elle argumente avec lui, si elle sort sans le lui dire, si elle néglige les enfants ou si elle refuse d'avoir les rapports sexuels avec lui.

Dans l'ensemble, 29% des femmes et 18% des hommes considèrent que, pour au moins une des raisons citées, il est justifié qu'un homme batte sa femme. Parmi les femmes, la raison la plus fréquemment citée est si une femme argumente avec son mari/conjoint. En revanche, chez les hommes, la raison la plus fréquemment citée est si elle néglige les enfants.

Dans l'ensemble, 11% des femmes ont subi des violences sexuelles à un moment quelconque et 4% au cours des 12 derniers mois. C'est parmi les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction et celles appartenant aux ménages du quintile le plus bas que cette proportion est la plus élevée (5% chacune). Malgré le fait qu'elle font courir aux femmes des risques accrus, non seulement pour leur propre santé et leur survie, mais aussi pour la survie de l'enfant à naître, 8% d'entre elles ont subi des violences pendant qu'elles étaient enceintes.

LE SNU FÊTE SES 70 ANS

Le 24 octobre prochain marquera le 70e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cette célébration placée sous le thème « Une ONU forte pour un monde meilleur » sera une occasion pour l'organisation mondiale de faire le bilan de ses succès et mettre l'accent sur les défis qui lui restent à relever.

Les célébrations de ce 70ème anniversaire ont débuté ce mardi par une conférence de presse au cours de laquelle le Système des Nations Unies a échangé avec les médias sur les grands défis actuels et futurs au cœur du mandat de l'Organisation sur la paix et la sécurité, le développement, et les droits de l'homme. Elle a été une occasion pour le coordinatrice Résidente, Mme Khardiata Lo N'Diaye de rappeler la mission de l'Organisation, de faire un bilan succinct de ses succès et de rappeler le contexte national d'intervention des Nations Unies au Togo.

Ces célébrations se poursuivront par une série d'activités notamment des journées portes ouvertes sur les institutions des Nations Unies au Togo ces 21 et 22 octobre sur l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé, un gala de football et un banquet d'apothéose dénommé « Banquet des Nations » le 24 octobre prochain.

Notons que ce 70ème anniversaire intervient quelques semaines seulement après l'adoption par les Nations Unies, d'un nouveau programme de développement durable pour l'après-2015 axé sur 17 objectifs. Ces objectifs détermineront la marche à suivre au niveau mondial pour mettre fin à la pauvreté, promouvoir la prospérité et le bien-être pour tous, protéger l'environnement et faire face au changement climatique.

COUVERTURE UNIVERSELLE AU TOGO : SOCIEUX-UE APPORTE SON EXPERTISE A L'INAM

Albert AGBEKO

Depuis 2012, les agents du secteur public et parapublic bénéficient d'une assurance maladie au Togo. Mise en œuvre par l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM), elle ne couvre de fait que 10% de la population. C'est pour mener la réflexion vers son extension à d'autres catégories, que les autorités togolaises ont sollicité l'appui de l'Union Européenne (UE). Celle-ci y a favorablement répondu en dépêchant à Lomé du 06 au 15 octobre dernier, une mission de l'Expertise de l'Union Européenne pour la Protection Sociale (SOCIEUX-UE) afin d'évaluer le cadre institutionnel et les capacités techniques de l'INAM. Objectif : d'abord faire une analyse et une évaluation des capacités techniques et institutionnelles de l`INAM et ensuite mieux comprendre ses attributions spécifiques dans le cadre de l`extension de la couverture maladie.

Mme GNAKOU Namalo

Les conclusions de cette mission ont été présentées à la presse en présence de la Présidente du Conseil d'administration de l'INAM, Mme Gnakou Namalo et d'une représentante de l'UE, Mme Gosparini Paola.

Au cours de cette séance de restitution, les experts de l'UE ont rappelé à l'assistance les objectifs de leur mission, fait l'état des lieux du fonctionnement de l'INAM. Ils ont fait des recommandations qui, si elles sont mises en œuvre, permettront à l'INAM d'être techniquement au point pour élargir la couverture sociale à toute la population.

A l'issue des présentations, les échanges ont permis aux participants de mieux comprendre le contexte dans lequel l'INAM évolue aujourd'hui et d'évaluer les efforts que cette institution doit déployer afin d'aborder la couverture maladie universelle avec beaucoup plus d'efficacité.

Mme GNAKOU s'est réjouie de ce que l'UE ait accepté apporter son expertise à l'INAM pour lui permettre de parvenir à la couverture universelle. Toutefois, a-t-elle fait remarquer « il faut que le premier régime soit bien assis, que les structures soient bien adaptées afin qu'on puisse l'étendre à d'autres couches de la population ».

Notons que SOCIEUX –Expertise de l'Union européenne en protection sociale– est un instrument d'assistance technique établi par la Direction générale du Développement et de la Coopération - EuropeAid- de la Commission européenne, en vue de soutenir les efforts déployés par les pays partenaires pour la conception et la mise en oeuvre de systèmes de protection sociale, par la mobilisation à court terme d'expert(e)s «peer to peer» provenant des administrations des États membres de l'UE.

FEMI ASU REÇOIT LE PRIX ECOBANK ECONOMICS & BUSINESS DÉCERNÉ PAR CNN MULTICHOICE AFRICAN JOURNALIST AWARDS 2015.

Femi Asu du journal nigérian, The Punch, est le gagnant du prix Ecobank Economics & Business décerné lors des 2015 CNN MultiChoice African Journalist Awards .

Il lui a été remis le week- end dernier par monsieur Richard Uku, directeur des communications d'entreprise du Groupe Ecobank au cours d'une cérémonie de gala célébrant le 20e anniversaire des CNN MutliChoice African Journalist Awards au Centre de congrès international Kenyatta de Nairobi au Kenya, selon un communiqué publié par le Groupe.

Richard Uku a déclaré : « Le prix Ecobank Economics & Business récompense l'excellence des reportages de cet important domaine du journalisme, et nous sommes heureux de remettre le prix à Femi Asu pour le talent dont il a fait preuve. Ecobank a le plaisir d'être un partenaire de longue date de CNN MultiChoice, pour la promotion de l'excellence du journalisme africain. »

Dans ce récit qui vient d'être récompensé, Small businesses in death throes as power supply worsens, Femi Asu rapporte les difficultés que rencontre un grand nombre de chefs d'entreprise nigérians, et met l'accent sur un problème majeur pour les entrepreneurs qui luttent pour la croissance de leurs activités. Il explique comment les dépenses énormes d'électricité associées à une énergie électrique qui se dégrade sur le réseau national, engloutissent tous les bénéfices. Il montre comment de jeunes nigérians, dont les projets pourraient créer des emplois et dont la réussite est cruciale pour la croissance économique, sont bloqués par des coûts prohibitifs et renoncent à entreprendre.

Le jury, qui a sélectionné ce candidat, parmi 39 autres nations du continent africain, a déclaré : « Ce récit montre comment le manque de stabilité dans la fourniture d'électricité nuit aux petites entreprises du Nigeria. Femi Asu révèle ici un problème qui ne concerne pas seulement le Nigeria, mais également bien d'autres pays africains.

Au travers d'exemples détaillés, l'auteur démontre comment les entreprises sont sérieusement touchées et dans certains cas obligées de fermer, avec d'énormes conséquences sur le développement économique du pays. Cet article est bien écrit, et invite le lecteur à un voyage qui met en relief des problèmes affectant les particuliers comme les entreprises. Une excellente recherche. »

Pour commenter ce succès, Femi Asu a déclaré : « Je suis ravi d'être le destinataire du prix Ecobank Economics & Business décerné cette année par CNN MultiChoice African Journalist Awards. Cela représente beaucoup pour moi et j'apprécie les efforts que fait Ecobank pour encourager le journalisme économique en Afrique, en sponsorisant cette catégorie de prix. »

CNN MultiChoice African Journalist Awards renouvelle chaque année le lieu de remise du prix en hommage aux talents panafricains. Depuis 2008, Ecobank apporte son soutien à cette initiative en tant que sponsor.

LÉGÈRE BAISSE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE AU PREMIER SEMESTRE 2015 AU TOGO

De janvier à mai 2015, 226 personnes ont trouvé la mort sur les routes togolaises. Un chiffre en baisse par rapport à la même période de l'année précédente au cours de laquelle on a enregistré 689 morts. Même si on est loin du bilan de l'année 2014, la plus meurtrière de ces dix dernières années au Togo, où on a dénombré sur nos routes 802 morts, ce chiffre doit néanmoins rappeler aux usagers de la route à la patience et au respect du code car un mort sur nos routes est déjà trop.

Pour sa part, le gouvernement togolais, jouant sa partition et vue l'augmentation du nombre d'accidents sur nos routes avec son lot de victimes avait décrété l'année 2014 « année de la sécurité routière ». A cet effet, neuf mesures de sécurité à respecter sur nos routes avaient été prises. Il s'agit notamment du port de casque obligatoire pour tous motocyclistes, le port de ceintures de sécurité obligatoire pour les passagers d'une voiture, l'interdiction pour les gros porteurs et voitures de plus de 12 places de rouler au delà de 22h, l'interdiction de l'usage du téléphone au volant et au guidon… Une direction de la sécurité routière fut créée pour permettre aux proposés de commencer la sensibilisation des usagers sur le code de la route adopté depuis 2007 ainsi que ces nouvelles mesures additives. Il s'agissait dans un premier temps pour les agents de la direction positionnés aux différents feux de signalisation de contrôler le respect de ces mesures et d'opter pour la sensibilisation et la pédagogie envers les usagers fautifs.

S'il est trop tôt pour tirer les conclusions de ces mesures, il n'en demeure pas moins que les comportements sur nos routes ont quelque peu évolué. Avec la répression aidant, loin est cette période où le conducteur d'engin à deux roues ne portait pas de casques. La peur du gendarme est le début de la sagesse, dit-on. Ces dernières ne ménageaient pas le « bâton » pour les usagers fautifs. En effet, le code de la route les y autorise.

Ce contrôle rigoureux des forces de l'ordre ajouté à d'autres mesures supplémentaires comme la mise en place des cameras sur certains axes pour assurer la surveillance routière et pour assurer la sécurité de façon générale et l'institution de nouveau permis de conduire devront contribuer à réduire le nombre de décès dus aux accidents de circulation sur nos routes.

LOMÉ A ADOPTÉ LE KARTING

Kossi THEMANOU

Depuis janvier 2014, amateurs et spécialistes du sport automobile de Lomé ont trouvé un terrain d'expression. Installé sur le site situé à Kégué à quelques encablures du siège de la Fédération togolaise de football, le karting connaît un succès qui ne se dément pas.

Le Kart (Voiture monoplace à quatre roues)

Le circuit de karting qui trône dans une réserve administrative entre le CHR et le stade de Kégué, est affilié au ministère des Sports. Une première dans la sous-région, il a été construit sur une superficie d'environ 1000 m2. Le centre dispose de huit (8) karts et d'un circuit de 590 m de long sur 8 mètres de large ; le tout homologué par la FIK (Fédération Internationale de Karting). Selon les promoteurs de ce sport, Frédéric LAGEAT et Matthieu RECOQVILLON, de véritables talents se révèlent. Chaque semaine, c'est plus de 300 amateurs toutes catégories sociales confondues, qui fréquentent le circuit ouvert de 15 à 22H. Tarif minimum : 3000 FCFA.

Pratiqué dans certains pays d'Afrique (Madagascar, Sénégal, Côte d'Ivoire et Nigeria ...) sur des parking de stades ou de super marchés, le karting est une discipline de sport automobile qui se déroule normalement sur des circuits de 550 à 1 500 mètres environ et d'une largeur de 8 mètres en moyenne pouvant accueillir jusqu'à une quarantaine de karts (engins) simultanément lors d'une course. Les karts sont de petites voitures monoplaces à quatre roues, équipées d'un moteur de petite cylindrée (en général des deux temps de 100 ou 125 cm³) pouvant développer jusqu'à plus de 40 chevaux, pour un poids inférieur à 175 kg avec le pilote, ce qui en fait des engins de course très performants. Toutefois, sur le plan international la pratique du kart se fait sur trois niveaux : le karting en loisir (avec son propre matériel), celui en compétition (courses officielles réservées aux licenciés, vitesse individuelle ou endurance) puis le karting de location. Le karting est un sport-loisir qui est d'une exigence sécuritaire extrême. En effet, l'entrée en piste du pilote est conditionnée au port d'un équipement spécial obligatoire. Cet équipement comprend un casque intégral, une combinaison, une minerve, une paire de gants et une paire de chaussures montantes. Selon l'un des promoteurs, le club de Lomé respecte tous les normes internationales « Tous les karts sont renforcés de façon à éviter, réduire ou amortir les chocs. Ensuite, la totalité des bordures de piste est entouré de pneus et digue de sable. Etant donné que le karting est un sport réservé à tout individu âgé d'au moins six (6) ans et même sans connaissance préalable, nous avons à dispositions des moniteurs prêt à toute assistance » a rassuré R. Matthieu, avant d'ajouter que le centre dispose d'une assurance responsabilité civile globale qui couvre tous les clients. Notons qu'à ce jour aucun cas d'accident n'a été déploré au club de karting de Lomé. Nombreuses sont les sociétés de la place qui s'activent à sponsoriser le tout premier club togolais de sport automobile.

Le circuit de Karting de Lomé (590 m de long sur 8 m de large)

HISTOIRE DU KARTING

Le tout premier engin de karting a été construit en 1963 par Art Ingels en Californie avec un moteur de récupération (d'une tondeuse à gazon). Pourtant, le karting s'est développé plus rapidement en Amérique du Nord avec des fabricants tels Go Kart Manufacturing et Mc Culloch, respectivement fabricant de tronçonneuses à chaînes et de moteurs hors-bords. En octobre 1959 se tenait à Paris le Salon Nautique à côté duquel le Salon de l'Automobile était présenté au Grand Palais. Le représentant de McCulloch International (un américain du nom de Burton Reinfrank) eut l'idée de présenter un châssis Go Kart Manufacturing équipé du moteur Mc Culloch sur leur stand du Salon Nautique, au milieu de moteurs hors-bord. Cette présentation remporta un vif succès et fit l'objet de reportages dans la presse automobile française. C'est ainsi que le karting fit son entrée en France et en Europe. Ainsi, une première course de karting eut lieu à Berlin en 1963. Dès lors, la pratique du karting s'est structurée et est devenue un passage presque obligatoire pour qui veut devenir pilote automobile ; à l'exception du pilote russe Vitaly Petrov, la totalité des pilotes engagés aujourd'hui en F1 (formule1) est passée par le karting. Pour cette discipline, la France seule compte plus de 8 000 licenciés répartis en 214 clubs et 18 comités régionaux. Ce sport-loisir compte plus des milliers acteurs professionnels (constructeurs-importateurs, revendeurs, préparateurs, loueurs, propriétaires de pistes, etc.) dans le monde. L'équipement requis est le même dans quasiment tous les pays, à l'exception de la minerve (tour de cou) qui est rarement obligatoire. En 2007 les catégories internationales de karting ont été renommées KF1, KF2, KF3, KF4 et KZ1, KZ2.

La KF1, catégorie-reine, a remplacé la FA (Formule A). La KF2 a remplacé la catégorie ICA (Intercontinental A), et la KF3 la catégorie ICA-Junior. La KF4 correspond à la catégorie dite « de base ». Toutes ces catégories utilisent des moteurs de nouvelle génération dits « longue durée » de 125 cm³ à refroidissement liquide, équipés de démarreur, embrayage et limiteur électronique de régime. Chacune avec ses spécifications techniques quant à l'échappement, carburateur, boite à air, plafond du limiteur de tours etc.

INTERVIEW : MEWE BANISSA, AUTEUR ET METTEUR EN SCÈNE

Wilfried ADEGNIKA

« L'ART EST UN CULTE. SI ON NE PEUT PAS DONNER SA VIE POUR LUI, ON PEUT ALLER VOIR AILLEURS… »

Initié très tôt aux principes de l'art scénique par un père metteur en scène, Mewe Banissa se révèle rigoureux dans sa mise scène qui s'inscrit dans une dynamique du rythme. En prélude à sa tournée nationale avec sa future création Kele-kele, Mewe a bien voulu se faire découvrir à travers cette interview.

Focus Infos : Qui est Mewe Banissa ?

Mewe Banissa : Déjà c'est compliqué d'être son propre miroir. Disons que je suis le directeur de l'ENAL, Ensemble Artistique de Lomé au Togo et de Bruits de scène en France. Dire que je suis metteur en scène parce que mon père l'était, c'est balayer d'un revers de la main tout ce que j'ai fait comme formations et stages. Car s'il est vrai que j'ai connu le théâtre au biberon grâce à mon père, il est une vérité que j'ai beaucoup travaillé au contact de grands hommes comme Richard Démarcy, Lukas HEMLEB, Félix RELSTHAB et autres…

FI : Avec 8 nouvelles et 12 créations artistiques comment se fait –il que tu sois méconnu du public togolais ?

MB : Vous prétendez que je ne suis pas connu, je ne sais quel «réputationmètre» vous permet de dire cela. Moi je ne discute pas là-dessus parce que c'est quand même relatif de dire que quelqu'un est connu ou pas. Et puis je ne crois pas que c'est la gloriole qu'on cherche en faisant ce travail. Il faut situer aussi les périodes, moi je ne suis plus au Togo depuis plus de 10ans voyez-vous, donc toutes les générations d'acteurs qui sont là aujourd'hui ne m'ont pas vu mais dans les années 91, 92 voire 94 les gens qui étaient présents savent qu'on a fait une révolution au niveau de l'ENAL que j'ai pilotée. Il y a des gens qui ont choisi de faire du théâtre populaire ; moi j'en fais pas. Il est donc normal que beaucoup de gens prétendent ne pas me connaitre.

FI : Parles nous de l'œuvre Kele-Kele ?

MB : C'est difficile de parler d'un spectacle lorsqu'il est dans l'œuf parce que c'est maintenant il faut le créer et là je vais vous parler du texte. Au-delà du texte, kele-kele est un spectacle qui arrive à associer la musique, la danse et les récits inspirés des contes africains. Kele-kele c'est une place publique où 3 hommes et 1 femme, se donnent rendez-vous autour d'un grand feu un soir. Ils boivent, chantent, dansent et racontent des histoires qu'eux même ont écoutées là-bas dans leur village à ASSEHOUN'KANKANKOPE.

FI : Comment s'est opéré le choix des acteurs ?

MB : J'ai d'abord fait un premier voyage en 2013 pour monter « charognards ». A ce moment, j'ai rencontré des artistes qui étaient vraiment impressionnants. Automatiquement, je les ai conduits parce qu' ils m'ont convaincu.

FI : Quels sont les acteurs qu'on retrouve sur cette création ?

MB : Pour des circonstances que je ne saurai expliquer, Seli qui est la seule et l'unique actrice du spectacle se retrouve à être remplacée par Josiane Tereme celle qui devait jouer ce rôle en 2013, Florent Banissa, Lucky Teteh, Koka Gandah

FI : Quelle est la durée de la tournée et ça concerne quelles villes ?

MB : On fait le spectacle de Lomé à Dapaong mais j'aurai pu bifurquer mais j'ai préféré prendre une ligne droite. Le Togo nous donne quand même cette opportunité, il y a une ligne longitudinale Lomé, Tsévié, Notsè, Atakpamé, Sokodé, Kara, Niamtougou, Mango et Dapaong qui est respectée par notre tournée. Notre tournée débutera le 02 Novembre pour prendre fin le 22 Novembre 2015.

FI: La particularité de cette tournée.

MB : Mon but en faisant ce spectacle gratuitement est qu'en marge de ce dernier il y aura une sorte d'atelier-conférence où il faut que les artistes se posent des questions. Surtout qu'on ne doit pas faire du théâtre parce qu'on ne peut pas faire autre chose. Le théâtre ne doit pas se révéler un espace où on vient se retrouver juste parce qu'on n'a pas pu faire la médecine, le commerce… Il faut donc apprendre à écrire, à dire la parole et à jouer avec son corps c'est ça le théâtre. Et la grande interrogation tout au long de la tournée sera « Quel théâtre il faut pour le public togolais et quel public ? ». Il faut dire que le théâtre n'est pas une soupe populaire mais en même temps on se bat pour que ce ne soit pas non plus de l'élitisme pour que ce soit juste une poignée qui se retrouve à suivre le théâtre.

FI : Quel regard sur le théâtre togolais aujourd'hui ?

MB : Aujourd'hui je suis content de remarquer que quand je reviens au Togo, il y a une recrudescence, une affluence assez importante des gens pour la chose culturelle, pour la chose théâtrale. Il y a beaucoup d'acteurs et moi ça me fait plaisir.

FI : Pour quelqu'un qui vit plus en Europe on remarque dans tes créations l'utilisation des instruments de musique traditionnelle, est-ce un rattachement à ta culture ?

MB : C'est l'identité d'un pays qui est démontrée à travers le théâtre. Et c'est ce théâtre que je fais en impliquant les instruments de notre terroir tel que le tam-tam que les gens connaissent. Moi je ne vais pas utiliser le djembé parce qu'il n'est pas togolais. Quand on dit « Atiméhou », « Gakokoe », « Akaya » ce sont des instruments traditionnels de chez nous.

FI : Pourquoi cette influence des contes et légendes pour tes oeuvres et créations ?

MB : Je suis togolais et africain avant tout. Tout comme les japonais parleraient du Nô en matière de théâtre, nous les africains on ne peut que parler des contes et des légendes. Aujourd'hui moi je vais présenter le conte sous une forme théâtrale, sous une forme structurale où il y a une mise en scène réfléchie et respectée. Dans le conte sous sa forme traditionnelle vous n'allez pas demander au vieux du village quand il raconte son histoire d'avoir une mise en scène rigoureuse.

Moi j'ai été très impressionné par cette façon de raconter que nous n'égalerons jamais. Il faudrait que le monde sache que ce n'est pas parce que nous sommes africains que nous sommes abrutis. Ils parlent aujourd'hui d'exotisme quand nous insérons des choses africaines dans nos spectacles oubliant eux aussi que quand un européen arrive en Afrique avec son matériel pour l'africain qui est sur place c'est aussi de l'exotisme.

Donc aujourd'hui il est assez important de faire ce clin d'œil à ses racines. C'est par rapport à ça que je travaille sur le conte. Je le fais, je ne crois pas que je l'ai réussi mais c'est vraiment mon but de pouvoir mettre dans mes spectacles un parfum de conte, de récit avec des instruments pas exclusivement.

FI : Des projets à long terme ?

MB : Dans notre milieu c'est difficile de parler de long terme. Je ne vais pas en parler parce que ce sont des projets. Mais à moyen terme l'objectif est de faire déplacer kele-kele du cadre togolais dans un premier temps, qu'il fasse déjà une tournée ouest-africaine et que kele-kele puisse venir en occident et ça j'y tiens dur.

FI : Un coup de cœur ?

MB : Il faut surtout que les comédiens togolais cessent de faire une seule représentation par création.L'art est un culte. Si on ne peut pas donner sa vie pour lui, on peut aller voir ailleurs… Il ne faut jamais perdre de vue que le métier de comédien est un éternel recommencement. Une remise en cause perpétuelle de ses capacités…

FI : Entre un stylo, une flûte et un djembé tu choisirais quoi et pourquoi ?

MB : Pour les 3 propositions, difficile de choisir mais je sais déjà que je ne choisirai pas le djembé parce qu'il ne me parle pas vu que c'est un instrument malinké qui n'a rien avoir avec ma culture. Le stylo pourquoi pas parce que j'écris avec le stylo donc je ne peux pas m'en passer. La flûte oui parce que aujourd'hui elle est partout.

ENAL

Créée à Lomé au début des années 90, l'Ensemble Artistique de Lomé (ENAL) est une formation artistique qui s'est donnée pour objectif principal de donner un nouveau souffle, un nouvel élan à l'art scénique togolais. Depuis plus de 20 ans, l'ENAL crée des spectacles et forme des artistes et participe à des festivals aussi bien en Afrique qu'en Europe et en Amérique.

L'ENAL réalise un travail en mosaïque, une sorte de patchwork où le moderne est associé au traditionnel. A ce jour, l'ENAL est une structure qui compte plus de 200 représentations à travers le monde entier.

SAHAM
Assurance

vous offre **Gratuitement** une

Assistance Automobile

en cas d'accident et de panne

- Aide à l'établissement du constat amiable
- Remorquage
- Véhicule de remplacement

22-22-93-64 / 65 / 66
www.sahamassurance.com

SAHAM
Assistance